

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc
Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Lausanne, Ge-
nève, Montreux, Fribourg,
etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50
Etranger : Port en sus
Rédaction, Administration,
ST-MAURICE
Téléphone 8
Compte de Chèque postal 11 c 274

Nouveaux faits connus
Mercredi à midi

La Conférence de Cannes paraît aboutir à des résultats tangibles. Aussi voit-on les cours remonter et l'opinion reprendre confiance.

Formation du ministère en Irlande. M. Griffith a été élu, à l'unanimité moins une voix, président du Dail Eireann.

La ville italienne de San Fratello est à moitié ensevelie sous les éboulements.

Les permis de séjour

Nous rions du courtisan qui disait à Louis XIV : « Sire, il est l'heure qu'il plaira à Votre Majesté ».

La Constitution fédérale semble tout aussi bouffonne, dans l'un de ses articles, quand elle dit au citoyen suisse qu'il est libre de s'établir, de planter sa tente sur n'importe quel coin du territoire suisse.

Mais il n'y a plus de quoi rire, parce que le Roi-Citoyen prend le texte de la Constitution pour une assurance, pour une garantie formelle, tandis que le Roi-Soleil ne prenait la parole du courtisan que pour une politesse excessive.

Le Roi-Soleil savait parfaitement qu'il n'était pas maître des astres, tandis que le Roi-Citoyen croit très sincèrement que la Constitution fédérale est une Charte aussi solide que l'Evangile.

De la lettre au fait, de l'esprit de la Charte à l'application des cas particuliers, il y a, cependant, loin, il y a plus d'espace encore que dans l'image ressassée de la fameuse coupe légendaire aux lèvres qui ne le sont pas moins.

En réalité, par suite de la crise de chômage et des obligations d'assistance créées par le Code civil, l'ouvrier indigent, sans travail mais chargé de famille, est bel et bien un banni de la cité moderne.

Non point le banni frappé par un arrêt judiciaire mais le pauvre hère qu'aucune Commune ne veut accepter.

— La Suisse est à vous, mon garçon, mais au Tessin, mais à Schaffhouse, mais à Berne, mais à Neuchâtel, mais dans votre propre canton, ailleurs que dans votre commune d'origine, on vous refusera le permis de séjour ou le permis d'établissement.

En fait, la législation moderne revient sous la pression des événements et de la déplorable crise du travail, à l'assignation de résidence.

A qui jeter la pierre ?
Aux communes ?
Que non pas.

Elles ont le devoir administratif de se défendre, de prendre des précautions, en raison de lourdes charges d'assistance possibles.

Il est assez difficile de remédier à ce chevauchement des législations fédérale et communale, joint, par-dessus le marché aux prérogatives communales, chevauchement qui, au premier abord, paraît inhumain, mais que l'on ne pourrait modifier sans de profonds bouleversements.

Que chaque commune prenne soin de ses pauvres, de ses infirmes, de ses enfants orphelins, rien de plus juste.

Cette disposition supprime le vagabondage et la mendicité qui furent à une époque pas très reculée, une affreuse plaie sociale.

Mais il n'en va plus de même avec le

citoyen en santé et qui est tout simplement privé de travail.

Pour celui-là, la résidence forcée de la commune d'origine risque parfois d'aggraver sa pauvreté et son malaise social.

C'est que, dans sa localité, il n'y rencontre pas toujours le travail qu'il sait faire.

Un ouvrier mineur, par exemple, qui est obligé de revenir dans sa commune, un village agricole de la montagne, n'y trouvera pas de mine pour y gagner sa vie.

Et ainsi de suite, pour beaucoup de professions encore plus spéciales et plus délicates que celle du mineur.

Là est le point noir pour le travailleur honnête qui voudrait se ressaisir et reprendre, comme on dit dans le langage populaire, « du poil de la bête ».

Ah ! que de drames, que de situations poignantes provoqués, de nos jours, par le chômage et les perspectives de l'assistance officielle !

Nous souhaiterions un poste de bienfaisance pendant une huitaine ou une quinzaine à tant de gens qui jettent l'argent par les fenêtres et ruinent, par-dessus le marché, leur santé dans les folies et les excentricités les plus bruyantes, fournissant aux adversaires de la propriété privée, au bolchévisme, de terribles arguments contre la société et même contre la richesse honorablement acquise.

Peut-être — mais nous n'en sommes pas certains — finirait-ils par se rendre compte qu'il y a, près d'eux et autour d'eux, des êtres misérables malgré les bonnes volontés et malgré les lois.

Ch. Saint-Maurice.

Echos de Partout

Réception chez le noce.
Mgr Maglione a invité le Conseil fédéral qui a déjeuné en corps à la noce.

La préférence à la laideur. — Une des plus importantes maisons de commerce de Berlin annonce que, dorénavant, en engageant des dactylographes et des employées, elle donnera la préférence aux « femmes laides ».

Interviewé, le directeur a déclaré :

1. Que les jeunes filles douées d'un physique ingrat travaillent mieux que les autres ;
2. Que la sortie des bureaux où ne travaillent que des femmes laides n'est pas encombrée d'une foule de galas une heure avant la fermeture, comme c'est le cas quand les employées sont belles.

La grippe à Londres. — D'après les statistiques officielles, la moyenne des décès causés à Londres par la nouvelle épidémie de grippe s'élève maintenant à 21 par jour. Durant les dernières vingt-quatre heures, 20 personnes se sont affaiblies subitement dans la rue et ont été transportées à l'hôpital dans un état très grave.

Au ministère de l'Hygiène, on déclare que ce type d'influenza ne ressemble en rien à celui de l'hiver 1918. Jusqu'à présent, aucun des symptômes de la grippe espagnole ne s'est déclaré. Les médecins comparent la présente maladie à un « flu » qui a fait son apparition en 1889.

On a constaté que la grippe actuelle s'attaque surtout aux adultes et principalement aux enfants. Pour lutter contre l'épidémie, les médecins recommandent de bien manger, bien se couvrir, et prendre l'air frais le plus possible ; fuir les foules, et aussitôt qu'on ne se sent pas bien, se mettre au lit immédiatement.

Il revient de loin... — Prisonnier de guerre interné en Silésie, le jeune Naubois, de Schremange (Moselle), était considéré comme mort. Plusieurs services funèbres avaient été célébrés pour le repos de son âme, lorsqu'un télégramme daté de Berlin annonça soudain son retour.

Il vient de rentrer dans sa famille, ramenant femme et enfant. C'est grâce à sa femme, une Russe, qu'il a pu vaincre toutes les difficultés du retour. Souvent le malheureux dut s'arrêter en chemin et chercher à gagner

sa vie. Il gagnait alors jusqu'à 13.000 roubles par jour et était chargé de véritables ballots de senniki, monnaie-papier. N'arrivant pas cependant à faire face aux dépenses de sa famille, il dut vendre tout son équipement, même ses chaussures, pour pouvoir franchir la frontière.

Le froid. — Le froid est intense à Florence et dans les villes de la Toscane. Le fleuve Arno et le canal Maestra Chiana qui en certains endroits mesure cent mètres de largeur sont gelés.

Le faux misérable. — Un ressortissant de la commune de Travers, décédé subitement à l'asile cantonal des vieillards, a causé une vive surprise au directeur de cet établissement. Alors qu'on croyait le bonhomme dans la plus profonde misère, on découvrit, en cherchant les papiers d'identité du défunt, pour plus de 200.000 francs de titres et de bonnes valeurs enveloppés dans de sordides chiffons. De plus, un notaire avait en dépôt une somme de 10.000 francs appartenant au défunt.

Les héritiers se froient les mains et l'Etat de Neuchâtel va toucher une jolie somme pour fausses déclarations d'impôt et arriérés de ces impôts !

Un aigle royal. — L'aubergiste Inderbäzin, de Goldau, a tué au Rîghi un aigle royal, au moment où cet animal se disposait à emporter un poulet. L'oiseau a une envergure de 2 mètres.

On retrouve un cadavre après cinq ans.
On vient de retrouver dans les ruines d'un immeuble, rue d'Origny, à Reims, le cadavre d'une femme nommée Arnold, tuée avec toute sa famille, le 8 avril 1917, par un bombardement, et dont le cadavre était resté introuvable.

Les Saules et la Vannerie.
Parmi les matières premières (rotin, fibres de bois, roseau, plassava, palmiers, etc.) employées par la vannerie pour la confection d'articles variés, curieux et artistiques, les saules occupent une place importante ; et leur culture ne peut que gagner à être étendue si l'on veut donner satisfaction aux demandes des expéditeurs de fruits et de légumes, des carrossiers, des tonneliers, et de l'agriculture elle-même qui utilise cet arbuste comme haies, palissades, liens, etc.

Produit que cette culture soit rationnelle et productive, on se plaît à accorder aux saules, destinés surtout à la vannerie, des terrains de plaine, frais, profonds et assez fertiles. D'autres terrains cependant et pour d'autres services, peuvent recevoir des saules. Grâce, en effet, à la facilité de bouturage de diverses espèces du genre « Salix », il est permis d'utiliser cet intéressant arbuste pour reboiser, par exemple, les pentes des montagnes et rendre productifs des terrains marécageux et des marais sablonneux.

Dans les Alpes de la Savoie, aux bords des torrents, dans des endroits sableux et humides, dans les prairies humides de la Suisse, malgré une pente parfois rapide, nous avons vu le « Salix daphnoides » et le « Salix incarna » se développer d'une façon remarquable, même au-dessus de 1.000 mètres d'altitude, et fournir des arbustes relativement élevés. Dans ces endroits, le terrain, malgré sa pente, est profond, et la profondeur jointe à la fraîcheur permettent à ces saules d'acquiescer un beau développement.

Des espèces autres que les deux que nous venons de citer, peuvent être plantées également dans ces endroits élevés entre 1.000 et 1.500 mètres d'altitude, et donner des produits à exploitation rémunératrice. Ce sont le « Salix alba », le « Salix pentandra », le « Salix cinerea », le « Salix grandifolia », le « Salix hastata ».

Ces espèces sont indifférentes quant à la nature du sol ; le « Salix cinerea » s'accommode mieux cependant des terrains calcaires et aussi des terrains siliceux. Aux hautes altitudes, le « Salix pentandra », à âge égal, se développe plus rapidement que les autres saules.

Au-dessous de 1.000 mètres d'altitude de la Région montagneuse, on peut avantageusement planter le « Salix alba », le « Salix vitellina », le « Salix purpurea », le « Salix rubra » qui fournissent à la vannerie des produits fins et à rameaux flexibles.

Simple réflexion. — Le timide est malheureux. Il a honte de tout, même de l'ombre inutile qu'il fait.

Curiosité. — Dans une petite ville de la Calabre, après une violente attaque de bronchite, un enfant de 12 ans, Bocco Carasolo, ne donna plus signe de vie. Le médecin qui l'avait soigné délivra à la famille une déclara-

tion de décès et le cadavre fut veillé pendant 17 heures. Lorsque les employés des pompes funèbres arrivèrent pour la mise en bière, la mère de l'enfant se jeta sur le corps de son petit pour l'embrasser une dernière fois, mais elle poussa un cri d'étonnement : les yeux de l'enfant s'étaient ouverts et ses lèvres tremblaient. Le médecin, qui était accouru, déclara qu'il s'agissait d'un cas de catalepsie. L'officier de l'état-civil qui avait enregistré, à côté du nom de Bocco Carasolo, l'inscription : « Décédé à la suite de bronchite », dut faire suivre la déclaration de cette annotation : « Ressuscité d'après l'allégation médicale ci-jointe. »

Pensée. — Dans toute bonne œuvre à créer, à promouvoir, l'essentiel c'est d'essayer et de montrer le chemin.

Visions d'enfer

Le Martyrologe des Enfants

Ce serait un curieux travail que de suivre la vie d'un enfant soviétique en Russie, depuis sa naissance jusqu'au jour où il devient un homme. Le bolchévisme, heureusement, n'a pas assez duré et ne durera pas assez, je l'espère, pour qu'on puisse faire cette étude sur un seul individu, mais les diverses phases en sont assez indiquées à l'heure actuelle sur des âges différents pour que l'examen puisse être complet. Bornons-nous à en indiquer les étapes.

L'immense majorité des mères n'a ni les ressources, ni la place nécessaire pour se permettre le luxe de demeurer chez elles. Elles sont forcées d'aller dans les maisons de maternité qui se sont multipliées. Ces maisons manquent des objets élémentaires. Elles ne sont pas chauffées. Souvent il y fait quelques degrés au-dessous de zéro. Le personnel médical est ridiculement insuffisant. Lorsque les enfants viennent au monde, les mères sont tellement épuisées par les privations qu'elles ne peuvent point les nourrir. Le lait — quand on en trouve — est distribué au compte-goutte. Mais le plus souvent, les nouveau-nés sont alimentés avec la même bouillie noirâtre qui sert aux adultes. Bientôt on leur donne à mâcher du pain noir que dans un autre pays les animaux refusent, sorte de boue visqueuse agrémentée de brins de paille. Il va sans dire que dans ces conditions, la mortalité infantile atteint des proportions effroyables. La statistique des soviets avoue qu'elle dépasse 40 à 50 pour cent.

La faim qui salue l'enfant à sa naissance ne le quitte plus. A mesure qu'il grandit, il le sent près de lui qui fouille son estomac vide, qui elourdit sa tête, qui brise ses membres.

Il connaît, avant même que la conscience ne s'éveille en lui, la hantise de la nourriture, les ruses qu'il faut ourdir pour un morceau de pain.

Le bien-être moral lui fait autant défaut que le bien-être physique. Dans la lutte féroce pour la vie, les parents n'ont plus le recueillement et la tendresse qu'il faut pour envelopper leur enfant de cette douceur qui est comme le rayonnement nécessaire aux premières heures de la vie. Et puis, les combinaisons matrimoniales sont devenues si rapides, si variées en Russie soviétique ! On y change si souvent de père, de mère, voire même des deux en même temps !

Pour l'instruction, le tableau est le même. J'ai eu l'occasion, durant mon voyage aux pays baïtes, de m'entretenir souvent avec des professeurs — hommes ou femmes — qui, il y a encore quelques mois, travaillaient en Russie. La plupart d'entre eux aimaient les enfants, suivaient avec intérêt leur développement, goûtaient leur sens à la fois naïf et riche de la vie, en un mot considéraient leur profession comme une mission et comme un plaisir.

Tous et toutes m'ont dit : « L'instruction est devenue chez nous une dérision. Nos cours n'étaient qu'une souffrance continue et impuissante. Ce n'étaient

point des enfants à qui nous parlions, mais à des ombres indifférentes et tristes, à de petites araignées humaines, sans élan, ni joie, ni vie. »

Une vieille dame, les larmes aux yeux, me confiait un jour : « Lorsque je suis sortie de l'enfer, je regardais avec ravissement les petits mendians lettons patauger dans la boue. J'avais envie de saisir leurs jambes nues, de les pétrir, de les embrasser, car c'étaient enfin de vraies jambes, et non ces membres blêmes, desséchés, flasques, aux jointures enflées comme des nœuds végétaux que je voyais à ma classe. »

Un maître de littérature classique me donnait les détails suivants :

« Je traduisais avec mes élèves — des garçons de 14 à 15 ans — un chapitre de l'*Odyssée*. Ils n'y prêtaient aucune attention. Je continuais mon cours d'une façon assez machinale, je l'avoue. Soudain, je vis les têtes se dresser et un intérêt puissant animer les visages. Dans les yeux des enfants, il y avait une lueur passionnée, morbide, quelque chose de ravi et de douloureux. Je m'aperçus alors que je leur lisais la description d'un banquet homérique plein de l'arôme des truites grasses rôties et du vin généreux des collines d'Ithaque. Et je fermai mon livre, bouleversé. »

Le martyrologe enfantin exigerait des volumes. Voici un tableau qui pourrait leur servir de frontispice. Il vient d'une source peu suspecte, de la *Pravda*, organe des Soviets, et il est signé A. Sergueïef, journaliste communiste. La scène se passe à Ouralsk, au marché. Je traduis mot à mot.

Au milieu de la foule qui achète et qui vend, une petite fille en haillons marche d'un pas d'automate. Son effroyable maigreur, les guenilles de ses vêtements faits visiblement à l'isba familiale, montrent qu'elle a été abandonnée. Elle chancelle, bat des mains, saisit les bras des passants et tombe sans mouvement sur le sol. La foule n'y fait point attention. On continue à marcher, à crier la marchandise, à jaser, à rire. Les jupes des marchandes couvrent le visage de la petite, les passants lui piétinent le corps.

Enfin, un vendeur la remarque.
— Allons, lève-toi, lève-toi, crie-t-il. Attends un peu.

La petite ne bouge pas, d'un coup de pied le marchand la rejette. Sur la minuscule figure, sale, terreuse, qui semble déjà se décomposer, passe l'ombre d'une pensée et d'une souffrance. Encore un coup de pied et avec peine, vacillant, elle se met sur les genoux, s'appuie contre la terre et promène un regard dément.

— Allons, allons, tu n'as rien à faire ici, hurle le mercanti, en la relevant d'un geste brutal et en la poussant dans la foule.

La petite fille fantôme se traîne plus loin.
J. KESSEL.

Les Evénements

L'Optimisme

Les grincheux seront dépités

L'optimisme persiste au sujet de la conférence de Cannes. Les changes, baromètre de l'opinion, reprennent courage : Paris est à 42 et Berlin à 320. Jusqu'ici, le Conseil suprême a tenu plus qu'il ne promettait. On paraît s'être mis d'accord au sujet du moratoire. Des délais de paiement seront accordés à l'Allemagne, moyennant de sérieuses garanties. Grâce au désintéressement de l'Angleterre, la répartition des versements allemands entre les Alliés se fera sur de nouvelles bases, qui satisferont la Belgique et permettront à la France de faire jouer la convention de Wiesbaden. M. Rathenau et ses experts arriveront aujourd'hui à Cannes et pourront présenter leurs ob-

servations. L'article premier de l'ordre du jour est donc bien près d'être liquidé, dans des conditions de loyauté et dans un esprit de conciliation que les polémiques de presse qui avaient précédé la réunion du Conseil ne faisaient pas prévoir.

LA SITUATION

On annonce officiellement à Belgrade et à Bucarest les fiançailles du roi Alexandre avec la princesse Marie de Roumanie.

M. Griffith a été élu à l'unanimité moins une voix, président du Dail Eireann.

Voici la composition du nouveau cabinet : Finances : M. Collins ; Affaires étrangères : M. Gavan-Duffy ; Intérieur : M. Duggan ; Gouvernement local : M. Cosgreve ; Affaires économiques : M. O'higgins, Ministre de la défense : M. Guloahy.

Le Dail Eireann s'est ensuite ajourné au 14 février.

M. de Valera a déclaré à la Dail Eireann que ses amis et lui ne feraient aucune opposition active au gouvernement d'Irlande, à moins que celui-ci ne porte préjudice au pays. Conformément à la proposition de M. Collins, il va être procédé à des élections après l'établissement d'un gouvernement provisoire. A Londres, la commission chargée de la mise en vigueur du traité anglo-irlandais va assurer l'évacuation de l'île par les forces britanniques, la proclamation de l'amnistie générale ; elle procédera au transfert des pouvoirs exécutifs au gouvernement provisoire aussitôt que possible.

La politique en Espagne

(Corresp. part.)

L'intérêt politique qui s'était considérablement augmenté les derniers jours de la semaine, s'est intensifié aujourd'hui avec l'arrivée, quelque peu précipitée, du ministre de la Guerre, qui était en visite d'inspection au Maroc, la démission du général Weyler et l'aggravation du problème des Comités techniques qui accentuent par moments leur action.

Une personne de l'intimité du ministre de la Guerre, et qui assure connaître sa pensée, a dit que La Cierva a anticipé son retour à Madrid, non à cause de la campagne de presse qu'on a organisée contre lui, mais bien parce qu'il a un grand intérêt à fixer ses différents points de vue au sujet des nouveaux tarifs des droits de douanes, qui risquent d'être établis par décret.

La question militaire, que voudrait susciter « La Correspondencia Militar », n'existe pas, bien qu'il y ait des officiers qui applaudissent à l'action du ministre. La collectivité garde la plus stricte discipline, et les Commissions se maintiennent parfaitement dans leurs attributions.

Quant à la question relative au rachat des prisonniers du Maroc, on assure que ni le ministre de la Guerre, ni les directeurs de journaux qui l'ont accompagné au Maroc, ne diront un seul mot sur ce point, convaincus qu'ils porteraient préjudice aux victimes. La question est si délicate, qu'une seule parole pourrait tout compromettre et que, par conséquent, il est avantageux de se taire jusqu'au moment opportun, l'intérêt de l'Espagne étant en jeu.

L'opinion générale croit inutile la tentative de provoquer une crise ministérielle par le moyen de campagnes contre La Cierva. Le ministre de la Guerre ne démissionnera pas. Il peut compter sur la confiance du Roi et sur celle du Président du Conseil qui la lui donnent entière et complète.

Le Gouvernement actuel a une mission sacrée à remplir et il n'en démissionnera pas sans l'avoir achevée. C'est ainsi qu'il approuvera les nouveaux tarifs de douanes ; qu'il établira le budget et résoudra la question du Maroc. Alors seulement, sera venu le moment pour la Couronne de décider si elle doit introduire ou non quelque changement dans la situation politique actuelle.

D'autre part, ceux qui soutenaient ces jours derniers que la sortie de M. La Cierva du ministère était chose certaine, maintiennent encore leur prophétie, manifestant qu'il se produit déjà des faits d'une telle gravité politique que malgré le ferme propos de M. La Cierva de ne pas renoncer à son portefeuille, il se verra obligé de sortir du ministère.

H. F.

Nouvelles Etrangères

La Flotte de Sion

Ch. Saint-Maurice a traité, il y a quelques semaines, la question du sionisme, c'est-à-dire le rétablissement en Palestine d'un royaume d'Israël.

Le projet serait-il en voie d'exécution ?

La Semaine israélite nous apprend qu'un groupe de capitalistes a fait l'acquisition de 15 grands vaisseaux qui formeront le noyau d'une flotte commerciale juive et baptiseront pavillon d'Israël (bleu et blanc) en même temps que pavillon britannique. Ces 15 navires effectueront le service Palestine-Mer Noire, Palestine-Constantinople-Marseille, Palestine-Grèce-Syrie.

Evêque des Etrangers

Paris aura un évêque des étrangers.

Le Saint-Siège vient, en effet, d'élever à l'épiscopat M. l'Abbé Chaptal, curé de Notre-Dame du Travail à Plaisance.

Mgr Chaptal, âme de formation ardemment apostolique, est aussi un esprit souple et fin. C'est un ancien secrétaire d'ambassade... Il aura à s'occuper à Paris des étrangers, notamment des malheureux Russes, dont il sait la langue, et pour lesquels on doit multiplier les efforts. C'est encore une « Carrière » où il réussira.

Une ville en danger

San Fratello sous l'éboulement

On mande de Messine qu'à la suite de grandes pluies un éboulement considérable s'est produit à San Fratello. La mairie, la cathédrale, les bureaux des postes et télégraphes et de nombreuses maisons d'habitation sont détruits. La population, comprenant environ 5000 personnes, s'est réfugiée dans les environs. On croit qu'il n'y a aucune victime. Les éboulements continuent. Les communications sont interrompues. Des troupes de secours ont été envoyées sur les lieux.

Crime par l'occultisme

On parle beaucoup à Berlin, en ce moment, du suicide de Mlle Gertrude Hehling, directrice d'un grand magasin, que l'on a trouvée morte chez elle, couchée sur un lit de roses.

Mlle Hehling, âgée de 35 ans, mena une vie normale jusqu'à la mort de sa mère, survenue, il y a un an environ, mais à ce moment, elle commença à fréquenter un cercle d'occultisme dont le président, le professeur Weber, exerçait sur elle une influence considérable.

Elle en parlait toujours avec un enthousiasme visiblement malade, et, vers le début de novembre, parut en proie à une excitation plus vive encore.

Enfin, la veille de Noël, elle laissa à ses employés des lettres où elle leur faisait ses adieux, lettres qu'elle leur demanda de n'ouvrir qu'après le 1er janvier. « Les esprits m'appellent », écrivait-elle.

Rentrée chez elle, elle absorba un mélange de véronal et de morphine et mourut après trois jours d'agonie.

Le lendemain, le professeur Weber se présenta porteur d'un testament par lequel la défunte lui laissait toute sa fortune. Il fit immédiatement main-basse sur les bijoux.

Le jour de l'enterrement, il prononça, au four crématoire, un long discours où il exaltait la morte, mais il fut interrompu par le père de Mlle Hehling, qui lui sauta à la gorge, le traitant d'assassin.

On croit, en effet, que le professeur a hypnotisé la malheureuse et l'a contrainte au suicide. La police va ouvrir une enquête.

On voit, par ces faits, toute la sagesse sociale de l'Eglise qui interdit les pratiques de l'occultisme.

Achat de crachats de tuberculeux

Il n'est bruit à Nancy, France, que d'une affaire tout à fait singulière. Un fonctionnaire, M. G... aurait acheté, pour obtenir une pension de réforme de 100 %, des crachats à un tuberculeux, son voisin, dans la chambre où il était en observation.

Parti à la mobilisation dans un régiment de la garnison de Nancy, M. G... fut évacué du front en septembre 1914 et affecté comme employé d'administration dans un des hôpitaux de Maréville, où il passa plusieurs visites successives, et à l'issue desquelles il fut réformé avec une invalidité de 100 % pour atrophie d'un poulmon.

Aussitôt réformé, M. G... se vanta d'avoir obtenu sa réforme en achetant des crachats de tuberculeux à son voisin de lit.

Après la démobilisation, la brouille survint dans son ménage. G... intenta une action en divorce contre sa femme qui s'empressa de raconter à qui voulait l'entendre la supercherie de son mari et la dénonça même à l'autorité militaire.

Celle-ci s'est émue et vient d'ouvrir une enquête.

Une église de St-Etienne s'effondre

La nuit de lundi, vers 11 h. 1/2 du soir, la partie principale de la toiture de l'église Saint-Charles, à St-Etienne, France, s'est effondrée. Pendant toute la journée, l'église avait été bondée de fidèles à cause de la cérémonie de l'adoration perpétuelle qui se célébrait dans la paroisse.

Le soir, à 7 heures, le salut solennel, organisé à cette occasion avait groupé plus de cinq cents personnes. Au cours de la cérémonie, notamment pendant le sermon, des craquements inquiétants se firent entendre, mais le curé Rivoire et ses vicaires surent rassurer les fidèles par leur sang-froid. On fit simplement activer les dernières prières et la foule se retira sans incident.

Un peu avant minuit, alors que tout dormait dans les quartiers de Marengo et Paul-Bert, où est située l'église, la toiture s'effondrait brusquement sur plus de la moitié de la surface. Personne ne s'est rendu compte, tout d'abord, de la gravité de l'accident. Les voisins, après avoir perçu du bruit et mis le nez à la fenêtre, se recouchèrent sans avoir pu déterminer ce qui venait de se passer.

Ce fut le matin, à 5 heures, que le sacristain, en venant préparer le service du culte, se rendit compte, le premier, de l'effondrement. Il alla immédiatement prévenir le clergé de la paroisse. L'accident a été occasionné par la vétusté des murs où reposaient les poutres principales.

On songe avec effroi quelle catastrophe on aurait eu à enregistrer si l'accident s'était produit quelques heures plus tôt.

Nouvelles Suisses

La session parlementaire

Les Chambres fédérales sont convoquées à une session qui s'ouvrira le lundi 23 janvier. Le Conseil national abordera immédiatement le budget de la Confédération, celui des C. F. F., ainsi que le projet sur les allocations de rachat du personnel de la Confédération.

L'ex-impératrice Zita en Suisse

L'ex-impératrice Zita arrivera en Suisse via Bâle, aujourd'hui, jeudi. Le Dr Egger, conseiller de légation, la recevra à Bâle et l'accompagnera à titre non officiel jusqu'à Zurich. Le Conseil d'Etat du canton de Zurich a pris des mesures pour la surveillance de l'ex-impératrice, qui descendra à l'hôpital où son fils est en traitement. Elle sera placée sous la surveillance permanente de la police.

Choses militaires

Le compte général des frais de mobilisation de guerre est terminé. Il est actuellement à l'impression. On peut dire qu'il boucle en chiffre rond par 1.200.000.000 de francs de dépenses après restitution d'avance de fonds de la caisse fédérale non employés et après l'apport de la vente d'une certaine partie du matériel de guerre. Ce compte général sera soumis très prochainement au Conseil fédéral pour être transmis aux Chambres.

Le nombre des recrues pour l'armée suisse pendant l'année 1921 s'est

élevé à 21.610 hommes, chiffre qu'il a fallu réduire en introduisant des visites sanitaires à l'ouverture des écoles de recrues. De par ces visites 2900 hommes ont été réformés, ce qui a permis à la Caisse fédérale de faire une économie de plus d'un million.

Une arche de Noé automobile

On a vu récemment passer dans le Simmental un extraordinaire véhicule. Sur un immense camion-automobile était installée une espèce de maisonnette avec une écurie. Une famille et ses quatre enfants étaient logés dans la première ; la seconde abritait un cheval et une vache.

Il s'agissait d'un déménagement, tout simplement. Un citoyen de la Lenk, ayant acquis un petit domaine en Alsace, s'y rendait ainsi à petites journées avec sa famille, son mobilier et ses animaux domestiques.

Un éboulement sur la voie ferrée

Lundi soir, aussitôt après le passage du train de marchandises et de voyageurs arrivant en gare de Bienne à 19 h. 05, un éboulement d'une certaine gravité s'est produit en dessous du petit château de Jaegerstein, à la rue des Alpes. La voie fut complètement obstruée. L'éboulement a été causé par les infiltrations d'eau à la suite des abondantes chutes de neige et de pluie de ces derniers jours.

Au dessus de la voie se trouve un rocher de nature friable qui a été ébranlé par les trépidations des trains et s'est abattu presque aussitôt après le passage du convoi, couvrant la voie sur une longueur de 10 à 15 mètres. On a travaillé toute la nuit au déblaiement à l'aide de puissants réflecteurs. Le travail n'est pas sans danger à cause des masses de rochers et même de quelques arbres qui s'effondrent encore.

La circulation des trains avec le Jura est interrompue jusqu'à nouvel avis. On opère le transbordement près des escaliers d'Evillard. On compte que la circulation pourra être rétablie normalement dans la journée.

ASPHYXIEE

Mlle Edmée Vogt, 27 ans, professeur de culture physique et de ski au Cercle des sports de Lausanne et à l'association Pro Corpore, a été trouvée morte, asphyxiée par l'acide carbonique, mardi matin dans l'appartement qu'elle occupait. Rentrée dimanche d'une course de ski, elle avait mis ses vêtements mouillés devant la cheminée et fermé la bascule. Se sentant incommodée, elle s'est levée pour ouvrir la fenêtre, mais elle tomba et succomba à l'asphyxie. S'étonnant de ne plus la voir, des voisins avertirent la police, qui enfonça la porte et trouva son cadavre étendu sur le plancher.

LE SURSIS ACCORDE

Le président du tribunal de district de la Sarine a accordé le sursis demandé pour la liquidation de la Banque commerciale de Fribourg pour 32 millions de francs de créance. 5430 créanciers sur 8000 et représentant 18 millions, se sont prononcés pour le sursis. De nombreux créanciers continuent à accepter le sursis. Comme gérant de la liquidation, on a nommé l'Office des faillites de Fribourg. M. Ferdinand Seydoux, fonctionnaire de l'Office des faillites et greffier du tribunal, a été chargé de présider la liquidation. M. Figi, directeur de la Banque en déconfiture, est toujours incarcéré.

LE RHIN MONTE

A la suite des abondantes chutes de pluie de dimanche et de lundi, le niveau du Rhin est monté de deux mètres pendant la nuit de lundi à mardi.

Par suite de cette hausse, on espère pouvoir reprendre prochainement la navigation de Strasbourg à Bâle.

LES POSTES SUPPRIMES

Au sujet du chiffre des 1600 postes de la Confédération que l'Office fédéral du personnel aurait supprimés, nous apprenons de source autorisée que ce chiffre ne correspond pas à la réalité. On ne possède pas encore de statistique officielle

du personnel de la Confédération sauf pour les postes et les C.F.F., de sorte qu'il est impossible actuellement de déterminer la réduction du personnel. Il ne faut pas oublier qu'un grand nombre de fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération attendaient la mise en vigueur de la loi sur la caisse de retraite pour prendre un repos bien mérité. Il faut aussi tenir compte du fait que plusieurs bureaux extraordinaires de guerre sont, les uns en liquidation, les autres déjà supprimés et que le personnel qui y était engagé pour le compte de la Confédération a été licencié. Il est vrai que certaines administrations, par exemple celle des postes, cherchent à adapter l'effectif de leur personnel au trafic actuel, ce qui entraînera une réduction. Mais parler d'un licenciement de 1600 personnes dans l'administration centrale, c'est exagérer.

198 DÉPUTÉS

Le Service fédéral des bâtiments a reçu l'ordre de préparer pour cet automne neuf places nouvelles dans la salle du Conseil national. Le renouvellement du Conseil national se fera cette année sur la base du recensement de 1920 ; la prochaine Chambre comptera 198 députés au lieu de 189 comme jusqu'ici. A ce sujet, on avait soulevé la question de porter de 20.000 à 25.000 le nombre d'habitants donnant droit à un député, de manière à réduire le nombre des représentants du peuple. La population de la Suisse ayant peu augmenté au cours de ces dix dernières années, on a renoncé à une révision constitutionnelle. Ce ne sera pas une tâche facile que d'aménager neuf places nouvelles dans une salle déjà encombrée.

Nonce et ambassadeur.

Le Conseil fédéral offrira le 28 janvier, au Bernerhof, le dîner habituel au corps diplomatique. Depuis que les relations ont été reprises avec le Vatican, cette question s'est posée : le nonce doit-il avoir le pas sur l'ambassadeur de France. C'est un problème fort délicat, dont s'occupe actuellement le Département politique. Après la réception du 1er janvier à l'Elysée, il est permis de croire que la France ne ferait pas de difficultés pour céder la préséance au Vatican.

LA RÉGION

L'exportation du lait.

Le préfet de la Haute-Savoie a informé les fruitières demandant à exporter leur lait en Suisse qu'aucune modification n'a été envisagée pour 1922 à la réglementation actuelle de la sortie du lait formant les expéditions habituelles sur Genève. Le préfet a déclaré que les prix du lait pratiqués encore dans le département ne permettent pas de proposer au ministre des finances d'augmenter les autorisations de sortie nuisant à la concurrence entre producteurs, qui pourra faire bénéficier les consommateurs français de conditions moins onéreuses.

Seuls les sociétés fruitières ou les particuliers pouvant prouver qu'ils étaient bénéficiaires de la tolérance de sortie les années précédentes continueront à en jouir jusqu'au moment où une mesure législative ou ministérielle viendrait modifier l'état de choses créé par le décret du 6 janvier 1921 et les instructions du ministre des finances du 20 janvier 1921.

Savoie et zones franches.

Lundi soir au Bürgerhaus de Bern, M. Bovet-Grisel, a fait une conférence sur la neutralisation de la Savoie. L'orateur s'attacha à montrer que la Suisse aurait plus d'inconvénients que d'avantages à conserver le droit d'occuper militairement la Savoie.

Ce fut au tour de M. Micheli, directeur politique du Journal de Genève, de commenter en termes concis le problème de la suppression des zones économiques.

Il rappela dans quelles conditions avait été constituée la petite zone sarde comprenant 450 kilomètres carrés et créée par les traités de 1815 et 16 au profit de la Suisse. Il fit ressortir que la grande zone sarde de 1860 n'était pas une zone contractuelle et que, par conséquent, la France avait le droit de la supprimer sans l'assentiment de la Suisse.

Il tint à relever que les milieux industriels de la Haute-Savoie s'opposaient au maintien des zones franches, car elles entravaient le développement industriel de la Savoie, tandis que les populations agricoles, dans leur majorité, auraient préféré le maintien des zones franches.

L'orateur estime que la convention soumise au vote des Chambres est la meilleure des solutions. La neutralité perpétuelle de la Suisse est reconnue dans l'article 435 du traité de paix de Versailles, grâce à la bienveillante intervention des gouvernements français et italien. Le Conseil fédéral et ses négociateurs ont eu devoir de rallier à une transaction équitable, qui tient compte des intérêts économiques de la Suisse et de Genève.

Poignée de petits faits

— Le Conseil fédéral discutera dans sa séance de vendredi le projet de convention douanière entre la Suisse et le Liechtenstein, qui a été étudié par les départements intéressés. Il s'agit comme on le sait d'un accord aux termes duquel la Suisse assumerait les services douaniers de la principauté.

— Dans un conflit pendant entre la Norvège et les Etats-Unis, les deux pays ont décidé de demander à la Suisse de désigner un sur-arbitre. Dans sa séance de mardi matin, le Conseil fédéral a autorisé M. Haab à faire cette désignation.

— La grève est entrée en vigueur dans toutes les mines d'or du Rand, au Transvaal.

— Mardi matin à 5 heures, à la gare du Nord, à Paris, sous le pont de la Chapelle, tous les câbles ont pris feu. Les téléphones et télégraphes de la compagnie sont complètement détruits. L'arrivée et le départ des trains sont interrompus. L'éclairage électrique de la gare est suspendu. Le trafic est arrêté, sauf sur la ligne de Pontoise.

— On annonce de Lucerne la mort du Prévôt de Beromünster, Mgr Thaddée Arnet. Il était âgé de 71 ans. Mgr Arnet avait fait une partie de ses études théologiques au Séminaire de Fribourg, sous la direction de M. Cosandey, le futur évêque de Lausanne et Genève.

— La conférence commerciale des entreprises suisses de transport se réunira à nouveau le mardi 21 février 1922, à Berne, pour discuter notamment : une nouvelle édition des tarifs de transport pour sociétés et écoles, les billets du dimanche à prix réduit, etc.

— M. Léon Bulloz, procureur général près la cour de cassation, à Paris, est décédé lundi soir à l'hôpital Beaujon, après l'accident de tramway dont il a été victime le 1er janvier.

— Le « Bund » annonce la mort à Nice de l'hôtelier Habegger-Budnikofer, en son temps directeur des bains de Cimiez et du Thierhof. A Nice, il était propriétaire de l'Hôtel des Palmiers.

— A Soleure, un jeune père de famille, M. Wilhelm Merand, qui conduisait un traîneau chargé de bois, vint s'abîmer contre un arbre. Il fut tué sur le coup.

— Au cours d'une rixe dans une auberge d'Aarau, Pietro Peloni, entrepreneur de construction, âgé de 37 ans, a été tué d'un coup de couteau par son ancien locataire, Giovanni Berdozzi, sujet italien. Le meurtrier a été arrêté.

Nouvelles Locales

Les Cambriolages aux Mayens de Riddes

On nous écrit de Riddes : Depuis plusieurs semaines, les populations de Riddes et d'Isérables étaient inquiètes à la suite de nombreux cambriolages, dont quelques-uns n'étaient pas sans importance, commis dans les chalets des Mayens de Riddes.

Les soupçons se portaient à droite, à gauche, sans aucune précision, de sorte que l'on se perdait en suppositions sur le ou les auteurs de ces cambriolages qui continuaient de plus belle.

L'agent de la sûreté Borter fut chargé d'instruire cette délicate enquête parquée de chausse-trape et de difficultés, pas insurmontables cependant, puisqu'elle vient d'aboutir à un résultat complet, c'est-à-dire à l'arrestation des deux auteurs des méfaits. Ce sont, tous deux, des repris de justice.

Ceux-ci cachaient leurs larbins au fond d'anciennes galeries d'anthracite d'Isérables.

Le butin retrouvé est considérable. Il consiste en outils, ustensiles, vêtements et denrées alimentaires.

Nos populations sont profondément reconnaissantes à M. Borter qui, dans cette enquête, a déployé toutes les qualités du fin limier et les a, ainsi, soulagées d'inquiétudes et de soupçons désagréables.

Office de vente de bétail de boucherie

Conformément à la circulaire de l'Office vétérinaire fédéral le Département de l'Intérieur décide d'organiser, pour le canton du Valais, par l'organe du service vétérinaire cantonal, un office de vente pour le bétail de boucherie.

Les propriétaires qui désirent vendre du bétail de boucherie devront s'inscrire chez l'inspecteur du bétail de la commune, en indiquant l'espèce, le sexe, l'âge, le poids approximatif et le prix demandé par kilogramme de poids vif. Ces inscriptions seront transmises chaque semaine à l'Office vétérinaire cantonal.

Lorsque les inscriptions seront en nombre suffisant, l'Office vétérinaire organisera des marchés par régions ou éventuellement transmettra les offres aux bouchers.

Pour l'espèce bovine, les prix oscilleront entre 1 fr. 10 et 2 francs le kilogramme de poids vif, suivant l'âge et la qualité.

Dans les ventes au poids vif, il sera tenu compte des déductions usuelles.

Cette décision sera publiée dans toutes les communes du canton le premier dimanche après réception.

(Communiqué).

Le Conflit de Saxon

On nous adresse le communiqué ci-après :

Le conflit qui divisait la Société de Conserves alimentaires de la Vallée du Rhône et la Fédération suisse des travailleurs de commerce, des transports et de l'alimentation vient de se terminer par la signature de la convention suivante :

1. La Fédération suisse des Travailleurs de Commerce, des Transports et d'Alimentation déclare que le boycott des produits de la Société de Conserves alimentaires de la Vallée du Rhône, à Saxon (marque Doxa) est levé à partir du 6 janvier 1922, s'engage à publier cette déclaration de levée du boycott dans tous les journaux qui l'ont annoncé et d'en faire part immédiatement aux maisons que la Société de Conserves alimentaires de la Vallée du Rhône désignera.

II. De son côté, la Société de Conserves alimentaires de la Vallée du Rhône déclare :

- a) qu'elle continuera de reconnaître à ses ouvriers et ouvrières la liberté la plus complète du droit d'association et à ne faire aucune distinction entre syndiqués et non syndiqués ;
- b) qu'elle n'a jamais eu l'intention d'exorciser, et qu'elle n'exercera, aucune mesure de représailles contre les uns ou les autres des ouvriers pour leur activité syndicale ;
- c) qu'elle n'apportera aucune entrave à ce que les représentants des ouvriers délibèrent sur les questions se rapportant aux conditions de travail ;
- d) qu'elle a déjà mis les anciens ouvriers réengagés par elle au bénéfice des mêmes avantages.

Ainsi fait, à Lausanne, en trois exemplaires, le six janvier 1922.

Au nom de la Société de Conserves alimentaires de la Vallée du Rhône, à Saxon : MAYOR. Dr L. BEGUIN.

Au nom de la Fédération suisse des Travailleurs de Commerce, des Transports et de l'Alimentation, à Zurich : Henri VIRET, secrétaire.

Le nouveau tronçon est ouvert

La collaudation de la nouvelle ligne à travers le deuxième tunnel du Simplon, dit la Revue, a eu lieu le 5 janvier 1922, en présence de représentants des C.F.F. et des chemins de fer italiens.

Dès le 7 janvier courant, le nouveau tronçon est ouvert au trafic ferroviaire, et tous les trains allant de la station du tunnel à Iselle di Trasquera et de Iselle di Trasquera à Brigue circulent régulièrement par le deuxième tunnel du Simplon.

L'ouverture de cette ligne, qui marque la réalisation complète de l'idée

lancée en 1853 par le comte Adrien de la Valette — fondateur de la ligne d'Italie par le Simplon — et de l'œuvre projetée par les ingénieurs Clo, Venetz, Lommel, Vauthier, de Stockalper, Meyer et tant d'autres, s'est faite sans bruit, sans décors criards et sans vains discours. Tout s'est passé inaperçu du public et des voyageurs.

Signalons à cette occasion que les installations de la voie et des signaux, nécessaires à la mise en service de la nouvelle ligne, ont été exécutées, dans un temps relativement très court, par les organes des C. F. F., sous l'expertise direction de M. Léon Fonjallaz, ingénieur chef de la 7e section du service de la voie C. F. F., à Brigue. M. Fonjallaz est depuis bientôt vingt ans au service de la section C. F. F. pour la construction du tunnel du Simplon, section dont il est le chef depuis 1912. En cette qualité, il a pris une très grande part aux travaux de construction du deuxième tunnel du Simplon. Les travaux d'équipement de la ligne de traction électrique ont été dirigés par M. Zurkinden, fonctionnaire technique du 1er arrondissement des C. F. F., à Brigue, et ceux des lignes télégraphiques et téléphoniques par M. Gustave Gay, technicien C. F. F., également à Brigue.

Nos Forces hydrauliques

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral s'est occupé de l'exportation des forces hydrauliques du Valais, sans prendre de décisions.

Cours de comptabilité agricole du secrétariat des paysans suisses

Des cours de comptabilité agricole d'une durée de trois jours, donnés en allemand et en français, auront de nouveau lieu, cette année, à Brugg (Argovie) dans le courant du mois de février 1922. Les participants à ces cours sont nourris et logés gratuitement et leurs frais de voyage (billet de chemin de fer) sont remboursés. Ils s'engagent, de leur côté, à tenir la comptabilité de leur exploitation pendant une année au moins sous la direction et le contrôle du Secrétariat et à mettre, à la fin de l'exercice, leurs livres à sa disposition.

Les inscriptions doivent parvenir au secrétariat des paysans suisses jusqu'au 1er février 1922. Elles doivent mentionner si le postulant est propriétaire ou fermier et donner quelques renseignements sur le domaine et ses branches de production.

Concours de ski de la Garnison de St-Maurice

Les 28 et 29 janvier aura lieu, à Bre-taye, un concours de ski pour les troupes attachées à la garnison de St-Maurice. Les officiers, sous-officiers et soldats du Bat. 168 qui voudraient prendre part à ce concours devront en informer au plus tôt le Cdt du Bat. qui leur fournira le programme des courses. Les hommes seront indemnisés, pour les couvrir de leurs débours, par la caisse du Bat. Major LONFAT.

Réduction de taxes des entreprises de transport.

La conférence commerciale des entreprises suisses de transport qui se réunira durant la première quinzaine de février aura à prendre une série de décisions concernant la fixation des réductions de taxes pour le trafic des voyageurs. La direction a déjà examiné certaines réductions à soumettre au conseil d'administration. Notons que les prix des abonnements généraux à long terme subiraient une réduction générale de 10 pour cent ; des cartes à trois mois coûteraient ainsi à l'avenir (la taxe d'express inclusivement) fr. 675, 485 et 32 ; le prix des cartes d'un an serait de fr. 2430, 1755 et 1170. Le nombre des zones de trains express se trouverait réduit de 8 à 4, de sorte que les taxes de la 4me zone actuelle (151-200 km. ; taxe 4, 3 et 2 francs) seraient aussi applicables à tous les parcours dépassant 200 km. Pour les billets circulaires, la réduction serait uniformément de 20 % des taxes du tarif habituel pour des distances de plus de 300 km., soit un taux correspondant à celui des billets circulaires internationaux. Une réduction analogue serait prévue pour les billets de retour pour autant que le trajet simple dépasse 150 km.

Les passeports avec la France

Les négociations avec le gouvernement français au sujet de la suppression du visa des passeports survenant un cours favorable. Comme le chômage nous oblige à prendre des mesures contre l'envahissement de notre marché par des travailleurs étrangers, le Conseil fédéral insiste pour le maintien du visa à l'égard des personnes qui viendraient chercher du travail en Suisse. Le gouvernement français, paraissant d'accord de tenir compte de notre situation spéciale, la convention projetée contiendra à cet égard une réserve analogue à celle qui est déjà en vigueur dans nos relations avec la Belgique.

Les Obsèques de M. Genillard

Rarement la région de Villars vit une cérémonie aussi imposante que celle de mardi. De près et de loin on était venu pour adresser un hommage suprême à Charles Genillard. D'innombrables témoignages sont arrivés ces jours de Suisse et de l'étranger. Il semblait aussi que les Alpes eussent voulu adresser un dernier adieu à celui qui les aimait tant : jamais ce paysage ne fut aussi grandiose, un soleil éclatant faisait resplendir les sommets et les arêtes sur un ciel d'un bleu profond.

Après le service religieux, un long cortège s'est déroulé jusqu'au paisible cimetière de Huémoz, aux sons de la marche de Chopin.

Un avion, dirigé par le pilote John de Dubendorf, et ayant comme passager M. Frey-Martin, de Château-d'Oex, est venu lancer, au nom du « Pro Leman », une couronne sur la tombe.

Puis les honneurs ont été rendus devant la veuve, les enfants et les frères du défunt et l'assistance s'est dispersée, commentant encore avec tristesse la grosse perte que vient de faire le pays.

Vernayaz. — (Cont.)

Plusieurs personnes, ayant manifesté le désir de voir représenter encore une fois le beau drame de *Thomas Morus*, le Cercle d'Etudes de Vernayaz a le plaisir d'annoncer qu'il donnera une dernière représentation le 15 janvier. — Venez donc nombreux à Vernayaz dimanche : vous y passerez des heures agréables.

VENTE

M. Floride Deslarzes met en vente un mazot à châtaignier, de Fully, les diverses vignes qu'il y possède, ainsi que deux marais. — Vignes de bon rapport. Pour traiter s'adresser à l'avocat Henri CHAPPAZ à Martigny-Ville.

15 Janvier — Vernayaz — 15 janvier Grande Représentation

Le Docteur Oscar
Comédie en 1 acte, par Antony Mars.
THOMAS MORUS
Drame en 3 actes et 1 tableau, par Jacques d'Ar.
Les trois Gendarmes : Comédie-bouffe en un acte, par Lavent.

Carrières de Vollèges Bornes cadastrales à bas prix.

Demandez échantillons et prix à Adrien Nicollier, Bagnes.

Pâtissier

Un ouvrier-pâtissier, connaissant parfaitement toutes les parties du métier et possédant d'excellents certificats demande place de suite. S'adr. au Journal sous G. S.

BONNE à tout faire

jeune fille catholique, active, bonne santé, connaissant un peu couture et repassage. Intulte de se présenter sans recommandations sérieuses. Ecrire sous R 1143 L Publicitas, Lausanne.

A vendre quelques toises de bon fumier de vache un beau bœuf tacheté pour le travail ainsi que quelques vaches prêtes au veau, ou fraîches vélées. S'adresser sous P 82 S PUBLICITAS, SION.

Pour avoir beaucoup d'Œufs

nourrissez vos poules avec l'Ovicola

aliment basé sur la pratique et reconnu le meilleur. Prix : Sac de 10 kg. Fr. 5.50 25 12.— 50 23.— 100 45.— franco gare C.F.F.

Graines mélangées : 1re qual. suivant saison à Fr. 0.45 le kg. franco Sion. PARC AVIGOLE, SION.

NOUVELLE BAISSE Viande désossée pour Charcuterie à Fr. 2.30 le kg. Boucherie Chevaline Centrale, Louve 7, Lausanne.

Abonnement 1922.

Malgré la taxe élevée des transports, le prix de l'abonnement est maintenu pour 1922, soit fr. 8.— pour le *Nouveliste* et fr. 12 pour le *Nouveliste* avec bulletin.

Les abonnés qui préfèrent verser la valeur à notre compte de chèques postal 11c 274, voudront bien le faire avant le 20 janvier.

Passé ce délai, nous enverrons la carte de remboursements habituelle.

L'assistance à domicile.

Jeudi 19 janvier se réuniront à Olten les représentants des gouvernements cantonaux ayant adhéré au concordat intercantonal pour l'assistance à domicile. La conférence discutera les expériences faites et décidera s'il y a lieu de réviser le concordat.

Le chômage. Le Conseil fédéral a réparti entre les cantons une nouvelle tranche de 34 millions pris sur les crédits sur le chômage.

† Les familles DELEZ-GAY et DORSAZ, à Massongex, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Votre enfant est-il fort ?

ou assez fort pour résister aux refroidissements ou aux influences d'une température humide? Sinon, endurcissez son corps aux intempéries par l'usage de l'Emulsion Scott. Votre enfant deviendra chaque jour plus fort, son osature plus solide, son teint plus rose. L'enfant qui prend la digestible Emulsion Scott ne connaît ni nuits d'insomnie, ni dentition pénible. Mais il ne faut donner à l'enfant que

L'Emulsion SCOTT
pas d'imitation. Prix Fr. 3.— et 6.—

Fabrique de coffres-forts

incombustibles. Demandez prospectus Fgols Tauxe, Lausanne

HUBER

marchand de porcs Kottwyl (Lucerne) se recommande pour la livraison de PORCS jeunes et sains, march. gras

Meubles d'occasion et neufs

au plus bas prix. Marchandises soignées garanties propres et remises à neuf. Lits en tous genres à 1 et 2 places depuis fr. 150.— Chambres à coucher et chambres à manger. Canapés, divans, armoires. Mobiliers de salon, etc. Salle de vente, 22-29 Rue 6d St-Jean Lausanne. Tél. 31.96. A. Werthelmer.

On demande à acheter un coffre-fort

Prière d'indiquer dimensions, poids, prix. S'adr. Crédit mutuel, Troistorrens. BERRUT Victor.

2 Fr. la paire de chaussettes 1re qualité. 11 fr. 50 par six paires. Vve J. J. Décaillot et ses fils, Salvan.

A vendre

à St-Léonard, environ 300 toises de vignes. S'adr. à Bétrisey Maurice, St-Léonard.

A VENDRE chez Mottiez Catherine, veuve, à Daviaz, 7 porcelets de quatre à cinq semaines.

**ON DEMANDE
FILLE SÉRIEUSE**
de 20 à 30 ans, pour aider au ménage et à la campagne. Place à l'année.
Ecrire avec prétentions de salaire sous chiffres 6-13, au Nouvelliste.

**Dr MERMOD
LAUSANNE**
Nez — gorge — oreilles
de retour

**Grande Loterie
de la Construction
des Eglises
Ayer et Sierre**

**1er Tirage
28 février**
avec primes jusqu'à Fr. 5000.
Primes de Fr. 30.000, 20.000, etc. pr les 2^{me} et 3^{me} tirages.
Prix de la série Fr. 10.—
Par enveloppe de 2 billets Fr. 2.—

**Banque de Commerce
et de Valeurs à lots S. A.**
20, Rue du Mont-Blanc,
Genève

BÉTAIL
On demande à acheter des vaches fraîches vélées. Indiquer le prix et la quantité de lait par jour. S'adr. à Publicitas, S. A. Sion sous P 4763 S.

**Viande & charcuterie
bon marché**

Bouilli avec os, le kg. 1.60
Rôti sans os 2.60
Viande fumée 3.—
Salami 4.—
Expédie depuis 2 kgs. la
Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle du 64-Pont 18, Lausanne

**FRUITS MIELS
VINS**
du pays et de l'étranger.
S. Meytain, Sion
Rue de Conthey
Expéditions par fûts de toutes quantités.
Vente à l'importer à partir de 2 litres.
Prix modérés — Eau alcaline
Achat de tous fruits au cours du jour.

Jeune ménage
cherche à louer pour de suite un **bon petit café**. — S'adresser au Journal sous C. B.

**Viande désossée
pour Charcuterie**
à Fr. 2.20 le kilog.
Salami le kg. fr 3.80
Boucherie Chevaline Moderne.
Mercurie 1, Lausanne.
Expéditions F. Courvoisier

200 Luges
DAVOS, en frêne, vernies, bien ferrées, renforcées par des arcs, fers demi-ronds.
Long. 70 cm. 80 cm. 90 cm. à 2 traverses
Prix Fr. 12.— 18.— 14.—
Long. 100 cm. 110 cm. 120 cm., 3 traverses
Prix Fr. 17. 18. 19.—
Expédition franco par poste.
**Hrl Nidecker
fabricant, Rolle**

**ON DEMANDE
2 bonnes vaches**
à hiverner, éventuellement à acheter.
S'adr. avec indication de prix à VANNAY-GAUTHIER, La Mouette, Aigle (Vaud).

**OCCASION EXCEPTIONNELLE
A remettre à Genève**
beau magasin tabacs, cigares, librairie, marchand bien. Reprise 2500. Marchandise 1500.
Ecrire A. L. poste rest. Mont-Blanc, Genève

Commerce de Chevaux
Bloch Charles & Fils, Cossonay
Un convoi de chevaux ragots et à deux mains est arrivé.
Toujours un beau choix de taureaux et de vaches prêtes et fraîches
Téléphone 17.

Une bonne nouvelle!
L'automobile va enfin reprendre un essor extraordinaire grâce à la **prochaine baisse extraordinaire de l'essence.**
Que vous vouliez faire le métier de chauffeur ou vous rendre acquéreur d'une machine, ne tardez pas à demander les conditions d'un cours à **L'Auto-Ecole Lavanchy**
Bergières, Lausanne, actuellement la meilleure école de chauffeurs de la Suisse.

Vente aux Enchères
M. Jean Berclaz, juge, à Randogne, au nom de sa fille mineure Georgette, exposera en vente par voie d'enchères publiques qui se tiendront à Bluschière Randogne, au Café Jean Berclaz, le dimanche 15 janvier courant, à 14 heures, divers immeubles sis au hameau de Laquesrière Mollens, comprenant maison d'habitation, grange-écurie et raccard, avec verger et jardin atteignant d'environ 300 toises et 2 autres immeubles, nature pré et jardin au même lieu.
Prix et conditions seront lus à l'ouverture des enchères. Sierre, le 2 janvier 1922.
Par ordre : BORGEAT, avocat.

Rhumes, Toux, Bronchites, Asthme, etc. sont guéris radicalement et en peu de temps par l'emploi du
Sirop Mira
à Fr. 3.— le flacon.
DEPOT : Pharmacie ZIMMERMANN, Sion.

- Vins en gros -
Importation directe
A. ROSSA - Martigny

Maison de toute confiance, la plus importante et la plus renommée dans le canton pour les vins étrangers. — Fondée en 1908. Par son expérience et ses bons services, ses vins sont généralement appréciés, et ses prix des plus favorables. Plus de 2.000 clients fidèles en Valais en sont la meilleure preuve.
Fournisseurs des principaux établissements : Collèges, hôpitaux, négociants, coopératives, pensions-restaurants, cafés et particuliers.

VINS BLANCS
Stradella — San Severo — Panadès — Asti.
VINS ROUGES
Barbera, Chianti, Lambrusco, Piémont, Priorato, Alicante, Montagne, Vermouth Martini et Rossi. Malaga, Marsala — Vins fins en bouteilles.
Echantillons gratuits et prix-courants à disposition

Crédit Sierrois, S. A. Sierre
Toutes opérations de banque
DÉPOTS CHANGE
aux meilleurs taux du jour.

**Banque populaire valaisanne
S. A. SION**
Compte de chèques 11 c. 6.
Reçoit des Dépôts :
en Obligations
de 1 à 5 ans, aux meilleurs taux du jour.
en Carnets d'Épargne
au 4 1/2 et 5 00
(Dépôts depuis 5 francs).
Ouverture de comptes-courants en monnaies étrangères, paiements à l'étranger et toutes opérations de
CHANGES
aux meilleures conditions.
LA DIRECTION.

OCCASION
A vendre un bon piano électrique et à main d'une bonne sonorité, avec 40 morceaux. Facilité de paiement ; et un bon petager à 4 trous avec bouilloire en cuivre.
CARRON, Cantine du Bois-Noir, St-Maurice.

L'essai
que j'ai fait du MALT KNEIPP-KATHREINER, écrit un médecin, m'a satisfait au plus haut point. Cette agréable boisson m'a tout à fait surpris en bien et je ne manquerai pas de la recommander partout chaleureusement.

Matériaux de construction
E. CLAPASSON & DUBUIS Sion
Fabrique de tuyaux coulisses et planelles en ciment. — Travaux en tous genres.
Dépôt de chaux, ciment, gypse, ardoises
Briques en terre cuite, boisseaux, tuiles.
Spécialité de planches, ciment armé pour clôtures.
Gros et détail, transport par camion automobile
Prix courant gratis et franco. — Téléphone 202.

A partir du 15 Janvier
la **Clinique du Dr Germanier** aura
UN MÉDECIN ADJOINT
L'un ou l'autre de ces deux médecins pourra se rendre à domicile sur demande, à toute heure, pour tous les cas de médecine interne ou de chirurgie.
Téléphone 2.26 et 143.

A. E. Thévenon
Médecin-Dentiste, - SION
reçoit actuellement
Avenue de la Gare
(à gauche en montant l'avenue à côté de la propriété de M. Gay.) — Téléphone 133.

Teinturerie moderne
Maison BOGHI
Sion Sierre
Grand Pont, Téléph. 225 - Avenue de la Gare.
Tous les vêtements défranchis sont remis à neuf par le lavage chimique ou par la teinture.
— Glaçage à neuf de faux-cols et manchettes. —
TRAVAIL PROMPT & SOIGNÉ

Agriculteurs!
Si vous voulez porter beaucoup de lait à la laiterie, achetez vos foins et regains de première qualité ; paille fourragère ; foin pour chevaux ; pommes de terre.
Echantillons à disposition
GROS — o — DETAIL
Louis ZEN-KLOSEN représentant, Sion.

Rôti Ire sans os
2.50 le kg.
Viande désossée pour charcuterie le kg. 2.20
Salami 3.80
Saucissons au lard 3.—
Spécialité de saucisses au foie 2.40

**Boucherie Chevaline
CABALLUS, Lausanne**

**CAMION
et
CAMIONNETTE**
A vendre d'occasion, à conditions avantageuses, UN BEAU CAMION (marque Renault), une tonne et demi, complet, arrière jumelé, six pneus neufs, parfait état, moteur extra, fait toutes les fortes côtes.
UNE CAMIONNETTE (Unic), 500 à 600 kgs, pont et caisse de livraison, parfait état.
S'adr. à R. Poterat, 2, route du Tunnel, LAUSANNE.

A VENDRE
5 porcelets de 5 semaines, chez Joseph Barman, de Jérémie, à Yverzoaz.

**Viande désossée
pour Charcuterie**
à Fr. 2.40 le kilog.
(bâchée gratis sur demande)
Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle 64-Pont 18, Lausanne.

Voici la
meilleure adresse
pour vendre vos Chevaux pour l'abattage, ainsi que ceux abattus d'urgence.
Boucherie Chevaline
Centrale, H. Verrey
Louve 7, Lausanne
Maison ne les revend pas pour le travail.
Téléph. Boucherie 92.59
appartement 92.60

A vendre 12 000 kg. de
FOIN
1er choix. Pour renseignements, s'adresser à l'Agence Immobilière D. ZERMATTEN, ancien Hôtel Suisse, Sion.



Demandez catalogue et nouveaux prix réduits pour
montres, régulateurs réveils et bijouterie en toute 1re qualité.

**Horlogerie Laager,
Péry (près Bière)**

Nouvelle Baisse
sur la Viande et Charcuterie
Bouilli av. os, le kg. Fr. 1.40
Rôti sans os, 2.40
Viande fumée 2.80
Saucisses et Saucisson 2.80
Salamis 3.80
Viande désossée, pour charcuterie le kg. 2.40
Demi-port payé à partir de 2 kgs.
Boucherie Chevaline
Centrale Louve 7 Lausanne
Maison recommandée



AVIS TRÈS IMPORTANT
Le public ne saurait trop profiter jusqu'au 15 oct.
des occasions insensées
mises à sa disposition
Toutes nos marchandises sont baissées de prix et vendues jusqu'à un maximum de 30 o/o. -- Or, un rabais si formidable sur nos prix déjà si bas
établit nos marchandises
bien en dessous de leur valeur réelle
Cette vente est
La seule de l'année en son genre
de tout le canton on viendra
et partout l'on parlera des Grands Magasins
VILLE DE PARIS, Martigny
dont les qualités et les prix sont incomparables.